

La réforme de l'action sociale du Ministère de l'Économie, des finances et de la relance

Avril 2022

Présentation générale de la réforme

- Une réforme qui s'appuie sur une réflexion engagée sur la base de travaux conduits depuis 2018
- dont les axes ont été précisés par la Secrétaire générale au **CNAS du 5 octobre 2020**
- et dont les déclinaisons continuent d'être concertées en CNAS

Présentation générale de la réforme

- Un objectif : maintenir le niveau des prestations mais en les faisant évoluer pour répondre aux besoins et attentes des agents
- dont la mise en œuvre est déclinée en 4 volets

Présentation générale de la réforme

Le parc de
résidences EPAF

La gouvernance des
opérateurs de
l'action sociale

Les
prestations d'action
sociale

Le réseau de
l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet EPAF

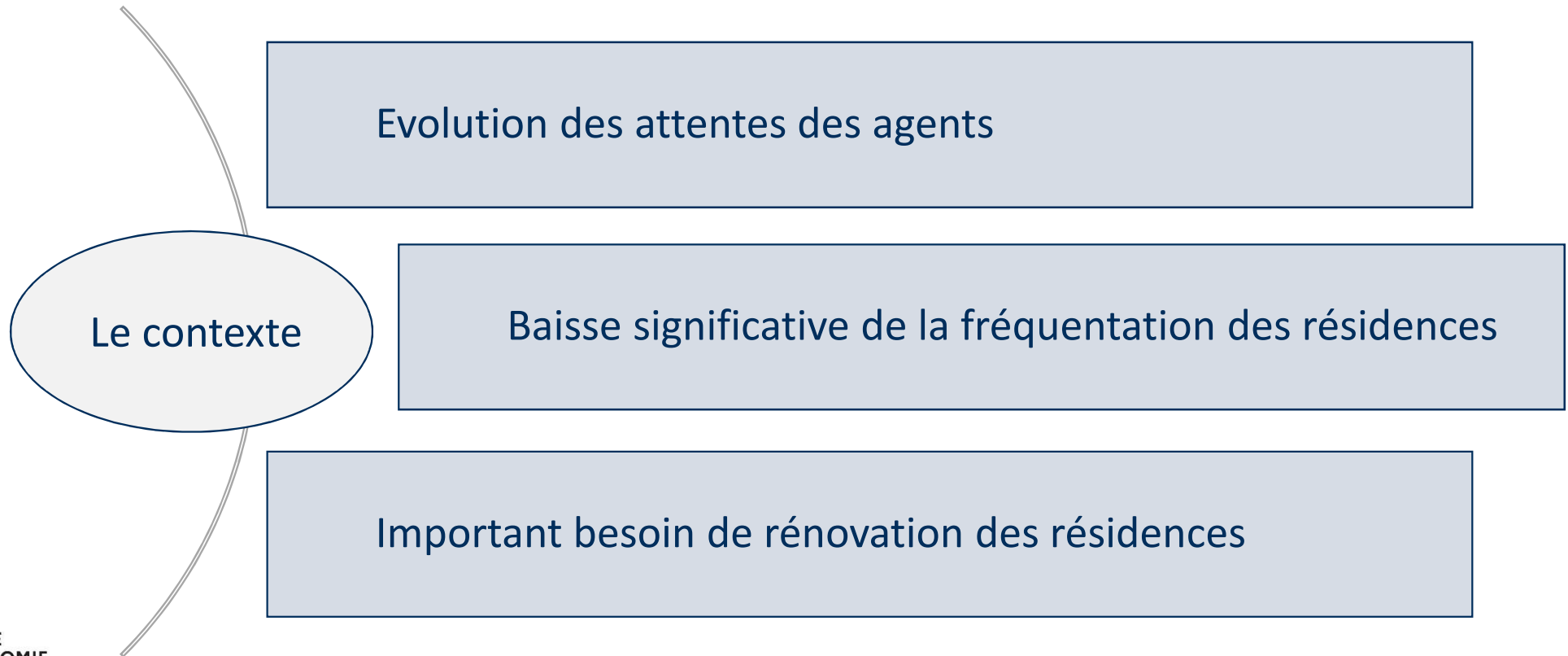
Le parc de
résidences EPAF

La gouvernance des
opérateurs de
l'action sociale

Les
prestations d'action
sociale

Le réseau de
l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet EPAF



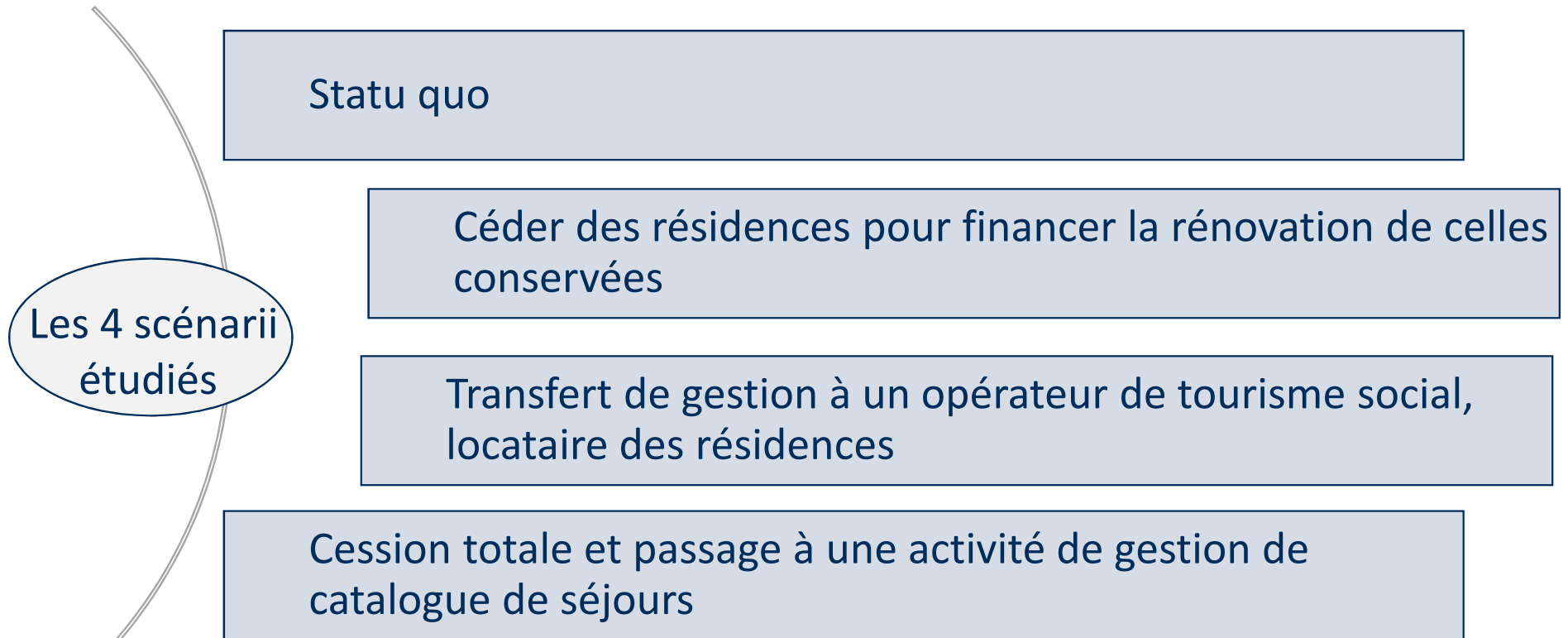
La réforme de l'action sociale : le volet EPAF

Les objectifs
de la réforme

Faciliter l'accès des agents du ministère à une offre de vacances diversifiée, de qualité, subventionnée

Confirmer EPAF dans son cœur de métier

La réforme de l'action sociale : le volet EPAF



La réforme de l'action sociale : le volet EPAF

Le scénario
retenu

Céder une partie du parc EPAF

Réorienter l'activité d'EPAF vers la réservation et la gestion d'une offre de séjours au profit de l'ensemble des agents du ministère

La réforme de l'action sociale : le volet EPAF

Les étapes à venir

Mise en œuvre de la cession

Démarrage du programme de rénovation des résidences conservées

Lancement d'une enquête pour faire évoluer l'offre d'EPAF

La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance

Le parc de
résidences EPAF

La gouvernance des
opérateurs de
l'action sociale

Les
prestations d'action
sociale

Le réseau de
l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance

Les trois opérateurs de
droit exclusif

ALPAF

AGRAF

EPAF

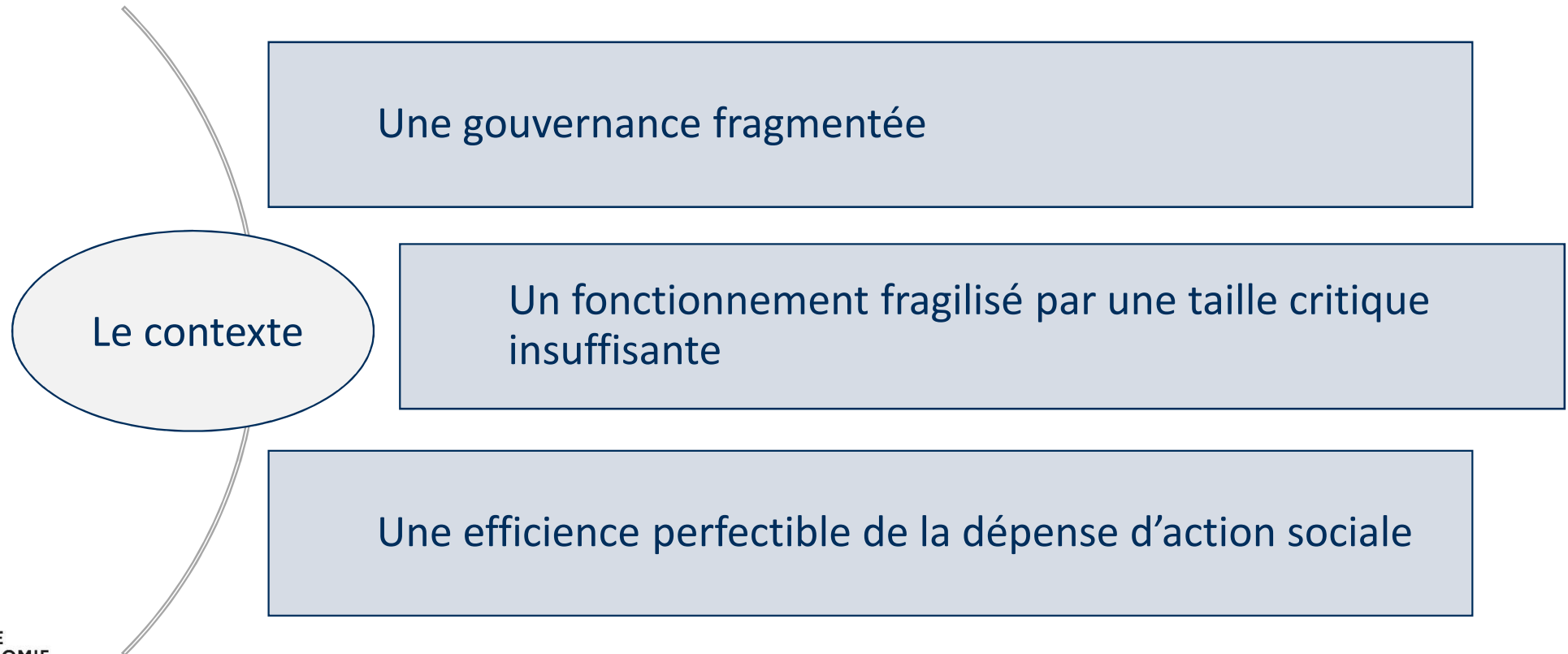
L'ATSCAF

La Coopérative
des finances

Place des
Arts

CSMF

La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance



La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance

Les objectifs
de la réforme

Améliorer le pilotage des opérateurs de l'action sociale
par le secrétariat général

Organiser une dynamique de mutualisation

Améliorer la visibilité et la cohérence de l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance

L'orientation
retenue

Le maintien des structures associatives actuelles

La création d'une fédération d'association faîtière pour mutualiser les fonctions support et améliorer le dialogue métier

La réforme de l'action sociale : le volet Gouvernance

Les étapes à venir

Elaboration du schéma de gouvernance

Rédaction des statuts de la faîtière

Rédaction des conventions d'objectifs, de moyens et de performance des associations

La réforme de l'action sociale : le volet Prestations

Le parc de
résidences EPAF

La gouvernance des
opérateurs de
l'action sociale

Les
prestations d'action
sociale

Le réseau de
l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet Prestations

Le contexte

Un taux important de non recours à certaines prestations

Une connaissance insuffisante des prestations

Les nouvelles attentes des agents

La réforme de l'action sociale : le volet Prestations

Les objectifs
de la réforme

Améliorer la connaissance des prestations d'action sociale servies par le ministère

Mieux répondre aux attentes des agents

Améliorer le service rendu

La réforme de l'action sociale : le volet Prestations

La méthode retenue

Une revue des prestations

Des questionnaires thématiques réguliers sur les attentes des agents (aide à la parentalité, restauration, etc.)

Une évolution des prestations adaptée aux nouvelles méthodes de travail

La réforme de l'action sociale : le volet Prestations

Les évolutions

Logement : une nouvelle prestation d'aide au logement étudiant depuis le 1^{er} juillet 2021

Aide à la parentalité : des évolutions concrètes à arrêter à la rentrée 2022

Restauration: un chantier prioritaire dans un contexte de diminution de la fréquentation et de nouvelles obligations législatives (lois Egalim, Climat et Résilience)

La réforme de l'action sociale : la Communication

Un aspect transversal

Une communication fragmentée

Un impact sur les taux de recours

Un enjeu de visibilité et de lisibilité pour les agents
comme pour le Ministère en tant qu'employeur

La réforme de l'action sociale : la Communication

Les pistes de travail

Elaborer une stratégie globale de communication de l'action sociale

Faire évoluer les outils

Créer une nouvelle charte graphique

La réforme de l'action sociale : le volet réseau

Le parc de
résidences EPAF

La gouvernance des
opérateurs de
l'action sociale

Les
prestations d'action
sociale

Le réseau de
l'action sociale

La réforme de l'action sociale : le volet réseau

Le contexte

Une évolution de la cartographie des services des directions

Des délégations aux activités hétérogènes

Une dématérialisation accrue des prestations

La réforme de l'action sociale : le volet réseau

Les objectifs

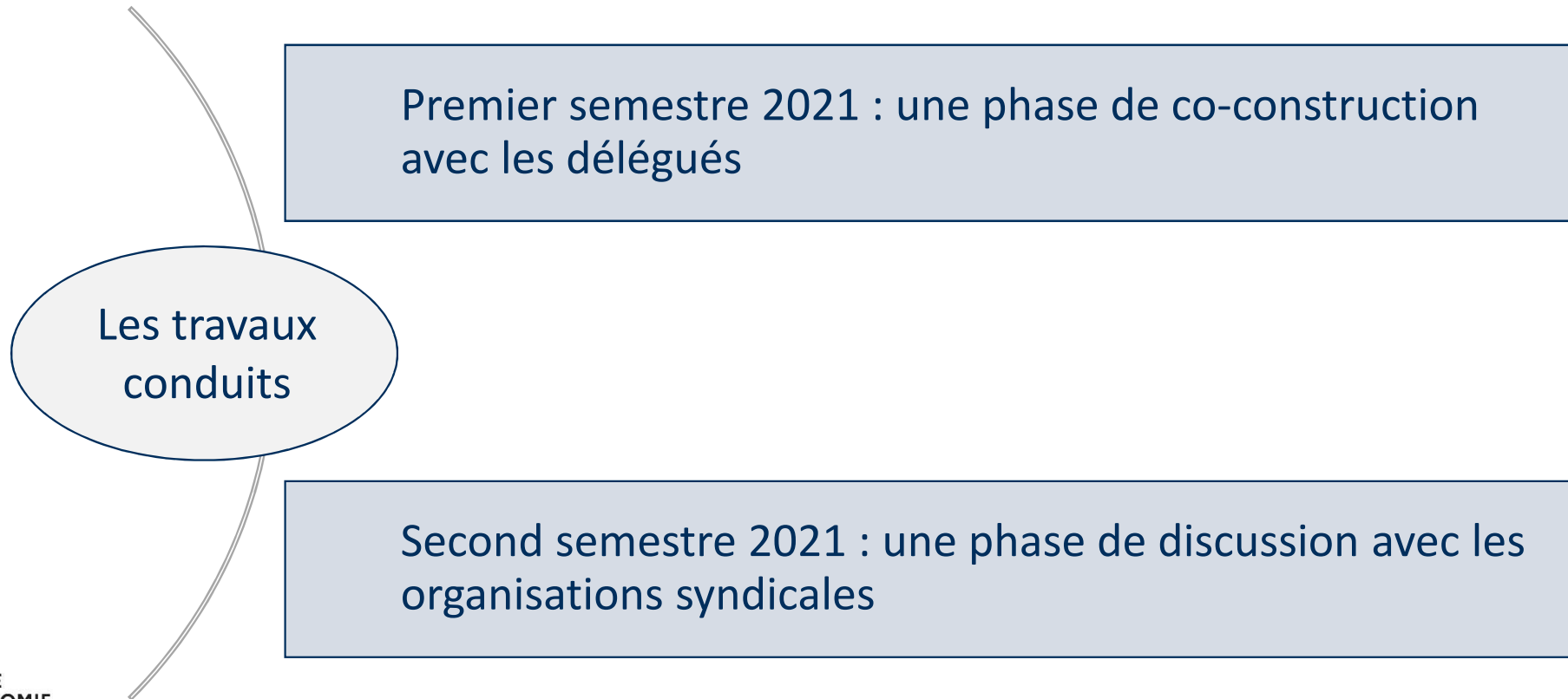
Améliorer le service rendu aux bénéficiaires

Professionaliser le réseau sur les missions complexes (restauration, etc.)

Permettre une meilleure répartition des ressources et des compétences

Renforcer le pilotage et améliorer l'accompagnement sur le terrain des délégués

La réforme de l'action sociale : le volet réseau



La réforme de l'action sociale : le volet réseau

L'orientation
retenue au
CNAS du 15/12

Organiser le réseau de l'action sociale sur un échelon régional

En maintenant un « guichet » de proximité dans tous les départements

La réforme de l'action sociale : la réorganisation du réseau

Le calendrier



La réforme de l'action sociale : la réorganisation du réseau

Le calendrier de mise en œuvre

- Premier semestre 2022 : lancement de la phase préparatoire
 - Organisation de réunions techniques sur le déploiement de la nouvelle organisation du réseau
 - Recrutement des responsables régionaux de l'action sociale

La réforme de l'action sociale : la réorganisation du réseau

Le calendrier de mise en œuvre

- Second semestre 2022 : préfiguration de la nouvelle organisation

- Installation des responsables régionaux de l'action sociale
- Entretiens individuels avec les délégués et assistants de délégation
- Validation de la nouvelle organisation régionale



1^{er} janvier 2023 : mise en œuvre effective de la réforme

La réforme de l'action sociale : la réorganisation du réseau

L'accompagnement

- Gestion des ressources humaines (repositionnement sur nouvelle fiche de poste/réaffectation dans direction d'origine)
- Rémunération (augmentation de la prime de délégué et extension de la prime à l'ensemble du réseau)
- Formation (plan de formation spécifique mis en place en lien avec les services de l'IGPDE)
- Moyens mis à disposition (locaux, moyens informatiques, modalités de déplacements)

